

CADASTRE SOLAIRE

POUR LES TOITURES DE LA NIÈVRE

Une application facile à utiliser pour étudier
le potentiel solaire de la toiture de son habitation



Le cadastre solaire de la Nièvre est un outil cartographique de sensibilisation permettant d'obtenir un premier niveau d'informations sur le potentiel solaire de la toiture de son habitation.

Porté par le Syndicat intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), acteur public local de la transition énergétique, il permet de déterminer l'intérêt de l'installation de panneaux solaires. Il est accessible depuis un site internet et une application numérique, disponibles sur ordinateur, smartphone et/ou tablette.

Il est disponible pour l'ensemble des habitants de la Nièvre : particuliers, collectivités et professionnels, gratuitement.

Le cadastre solaire reste un outil de sensibilisation, certaines contraintes techniques et réglementaires ne sont pas intégrées. Un outil spécifique d'aide à la décision visant les collectivités sera développé au cours du deuxième semestre 2023. **Enfin, le cadastre solaire oriente l'utilisateur vers l'acteur local et/ou installateur local certifié pour être accompagné.**

QU'EST-CE QU'UN CADASTRE SOLAIRE ?

- **La toiture d'une habitation a-t-elle un potentiel solaire ?**

L'outil permet de découvrir le potentiel d'une habitation en entrant l'adresse et en cliquant sur la toiture ciblée.

- **Est-ce rentable d'installer des panneaux solaires ?**

Il sera possible d'avoir une première simulation de l'intérêt financier ou non de panneaux solaires. Ce bilan est anonyme.

- **Vers qui l'utilisateur peut se retourner pour en savoir plus ?**

Le site internet du cadastre solaire est une première étape pour se renseigner et se lancer dans un projet solaire. La fin de parcours recense les acteurs nivernais et les installateurs certifiés pouvant accompagner l'utilisateur dans les prochaines étapes.



Attention au démarchage à domicile :

Le SIEEEN et les acteurs publics de la Nièvre ne cautionnent aucun démarchage commercial et vous encourage toujours à prendre le temps de demander plusieurs devis.

LA TECHNOLOGIE SOLAIRE : QUEL EST L'INTÉRÊT D'INSTALLER DES PANNEAUX SOLAIRES ?

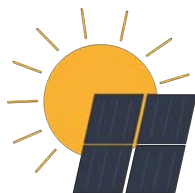
La technologie solaire peut :

- Produire de l'électricité et permettre de recevoir chaque année, pendant 20 ans, une somme grâce à la revente de l'électricité produite selon un tarif fixe et garanti par l'État ;
- Couvrir une partie des besoins en eau chaude d'un foyer et donc réduire ses factures d'énergie.

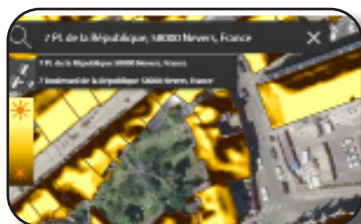
Le cadastre solaire prévoit ces deux possibilités pour les particuliers qui se rendront sur le site. Pour les collectivités et les entreprises, seule la partie « production d'électricité avec revente » y sera accessible.

UN SITE ACCESSIBLE SUR TOUT SUPPORT ET SIMPLE D'UTILISATION

Le site du cadastre solaire de la Nièvre est accessible sur ordinateur, tablette et/ou smartphone. Il est simple d'utilisation et accompagne l'utilisateur vers un premier niveau d'informations quant à l'opportunité d'intégrer du solaire en toiture.



Saisir une adresse.

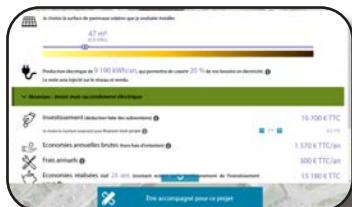


Cliquer sur la toiture concernée.

Des éléments succincts du potentiel solaire s'affiche.

Préciser le profil de l'utilisateur.

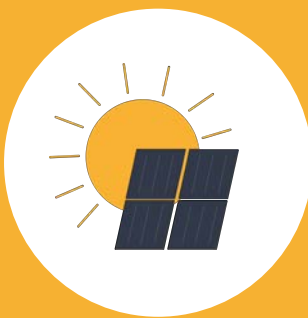
Choisir le mode de production solaire souhaité.



Calculer la rentabilité du projet.

Choisir d'être accompagné pour aller plus loin.





<https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr>



Disponible sur ordinateur, tablette et smartphone.

CONTACT

**Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement
et d'Environnement de la Nièvre**
7, place de la République
58000 NEVERS



contact@sieeen.fr



03 86 59 76 90

Dans le cadre du Contrat de Transition
Écologique Nièvre Ligérienne.



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*